



Commune de Vully-les-Lacs
Publication communale
No 04 – 23

• **Participation à la Suisse Bouge durant le mois de mai 2023**

Vully-les-Lacs se mobilise une nouvelle fois pour le programme national « La Suisse Bouge (Duel Intercommunal Coop) ». Le plus grand événement national destiné à encourager l'activité physique au sein de la population !

La manifestation est tout public et s'adresse à tous les âges et à tous les niveaux sportifs. Ce qui importe c'est de « bouger » avec plaisir, sans la pression de la performance sportive.

Voici les activités prévues dans la commune :

- En cas de beau temps, tournoi de pétanque le dimanche 7 mai 2023 de 9h00 à 17h00 à Vallamand-dessus (Inscription sur place) ;
- Portes ouvertes lors d'entraînements de différentes sociétés sportives ;
- Course à pied et parcours Vita ;
- Sports individuels.

N'hésitez pas à prendre part à ces activités gratuites ! Téléchargez l'application mobile « Duel Intercommunal » et enregistrez vos minutes de mouvement pour la commune de Vully-les-Lacs du 1^{er} au 31 mai 2023.

Plus d'informations sous www.duelintercommunalcoop.ch / Les communes 23/ Vully-les-lacs

• **Déchetterie des Rondettes - Salavaux**

En raison du goudronnage qui sera effectué par l'entreprise Grisoni-Zaugg, la déchetterie des Rondettes de Salavaux sera exceptionnellement **fermée le jeudi 4 mai 2023**.

• **Slow Up Morat 2023**

Nous vous rappelons que cette année, la partie officielle se déroulera devant le bâtiment communal à Salavaux, le dimanche 30 avril 2023 dès 9h45.

• **Tenez vos chiens en laisse**

Nous vous rappelons l'obligation de tenir les chiens en laisse du **1^{er} avril au 15 juillet**, en particulier en forêt.

Le printemps et le début de l'été constituent en effet une période sensible pour la faune sauvage. Les dérangements peuvent mettre en danger la reproduction de nombreuses espèces animales.

L'Etat de Vaud tient donc à rappeler aux propriétaires de chiens qu'ils doivent se montrer vigilants en cette période de l'année.



Salavaux, le 21.04.2023

La Municipalité

Horaire : LU-MA-VE : 8h30 – 11h00

ME : 7h00 – 11h00

JE : 8h30 – 11h00 et 16h00 – 18h00